

## ORGANISATEURS DU CONCOURS



**ECPM** (Ensemble contre la peine de mort) est l'association française de référence de lutte pour l'abolition universelle de la peine de mort. Créée en 2000, elle est à l'origine de la Coalition mondiale contre la peine de mort et des Congrès mondiaux contre la peine de mort qu'elle organise tous les 3 ans. Depuis 2009, **ECPM** mène un vaste projet d'éducation aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort auprès des jeunes, en particulier des collégiens et lycéens, qui a déjà permis de sensibiliser plus de 10 000 jeunes.



Le Réseau international d'éducation à l'abolition est un groupement informel d'associations (ECPM – France, Coalitions marocaine et tunisienne contre la peine de mort, IADH – Tunisie, LACR – Liban) agissant pour l'éducation des jeunes sur le thème de l'abolition de la peine de mort en favorisant l'échange des bonnes pratiques et le développement d'outils pédagogiques collaboratifs à l'échelle internationale.

## PARTENAIRES DU CONCOURS



## CONTACT

ECPM - Service Éducation  
 education@ecpm.org  
 +33 1 80 87 70 56 / +33 1 80 87 70 45  
 69 rue Michelet 93100 Montreuil – France

Avec le soutien financier de



www.ecpm.org

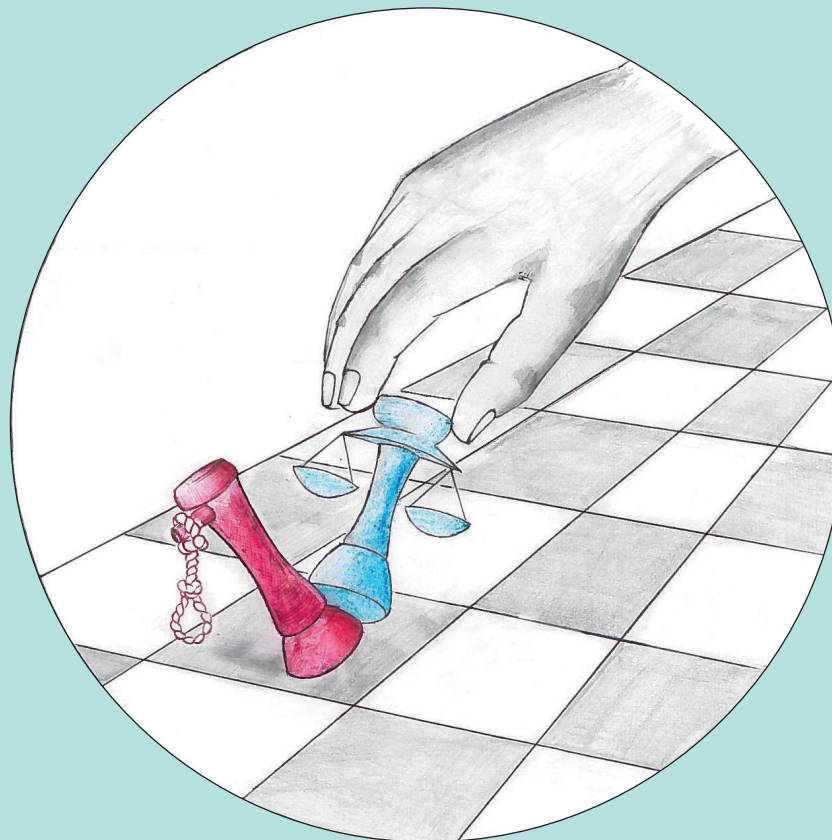


AssoECPM



@AssoECPM

# CONCOURS INTERNATIONAL D'AFFICHES GRAPHIQUES POUR LES JEUNES ENGAGÉS CONTRE LA PEINE DE MORT



## DESSINE-MOI L'ABOLITION 4<sup>E</sup> ÉDITION



# DESSINE-MOI L'ABOLITION...

## CONCOURS INTERNATIONAL D'AFFICHES GRAPHIQUES POUR LES JEUNES ENGAGÉS CONTRE LA PEINE DE MORT

À l'occasion de la 16<sup>e</sup> Journée mondiale contre la peine de mort qui se tiendra le 10 octobre 2018, les jeunes du monde entier sont invités à participer à la 4<sup>e</sup> édition du concours « Dessine-moi l'abolition » dont le but est de réaliser une affiche contre la peine de mort. Les 50 meilleures affiches sélectionnées par un jury international seront exposées dans les pays participants et lors des prochains Congrès contre la peine de mort organisé par **ECPM**. Un catalogue d'exposition traduit en plusieurs langues sera également publié pour valoriser la créativité et l'engagement des jeunes.

### CONTEXTE

La peine de mort est une violation manifeste de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Pourtant en 2017, 54 pays continuaient à pratiquer le châtiment qui tue ! Si la tendance vers une abolition universelle se vérifie, il reste encore un long parcours pour faire évoluer les mentalités sur les notions de justice et de vengeance.

Depuis le 10 octobre 2009, **ECPM** (Ensemble contre la peine de mort) mène un projet d'éducation aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort auprès des jeunes afin d'informer les citoyens de demain et les amener à développer leur esprit critique. En parallèle de ces actions, **ECPM** et trois de ses partenaires ont fondé le Réseau international d'éducation à l'abolition dont l'objectif est de promouvoir l'échange des bonnes pratiques en matière d'éducation à l'abolition et développer des actions d'éducation communes à l'échelle internationale.

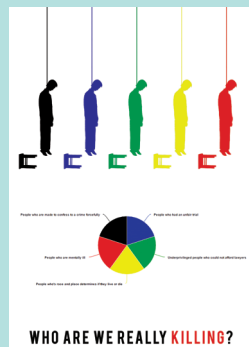
### OBJECTIF DU CONCOURS

**ECPM**, le Réseau international d'éducation à l'abolition et ses partenaires entendent susciter l'intérêt des jeunes, notamment des collégiens et lycéens, sur la question de l'abolition universelle de la peine de mort en leur proposant de faire appel à leur créativité. En permettant aux jeunes de développer une connaissance approfondie du sujet ainsi qu'un savoir-faire artistique, **ECPM**, le Réseau international d'éducation à l'abolition et ses partenaires veulent encourager et valoriser l'engagement citoyen des jeunes de demain.

### Les affiches lauréates du concours « Dessine-moi l'abolition », 3<sup>e</sup> édition:



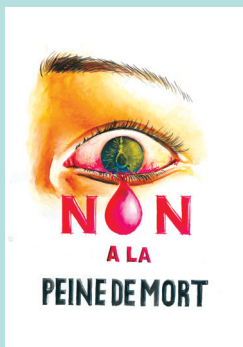
Joseph J.,  
Kisarawe Parelegals Organiza-  
tion, Dar-Es-Salasm, Tanzanie.



Murad Syed Muhammed G.,  
Lycée Lacas, Lahore,  
Pakistan.



Chiara P.,  
Lycée Santa Catarina, Sienne,  
Italie.



Masongezi W.,  
Institut des Beaux-Arts,  
Kinshasa, RDC.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au concours est gratuite et ouverte aux jeunes âgés de 12 à 22 ans du monde entier. Ils doivent être encadrés par un adulte référent (enseignant, éducateur, responsable associatif,...) qui devra inscrire les élèves/jeunes qu'il suit en fournissant le dossier d'inscription (fourni en pièce jointe) à **ECPM** en envoyant celui-ci par mail à [education@ecpm.org](mailto:education@ecpm.org) avant le 10 décembre 2018.

### DÉROULÉ DU CONCOURS

#### 1<sup>RE</sup> PHASE : 10 OCTOBRE – 10 DÉCEMBRE 2018 INITIATION A LA THÉMATIQUE & AU DESIGN GRAPHIQUE

Durant cette phase, les groupes de jeunes inscrits pourront réfléchir à la thématique de la peine de mort et s'initier à la création d'une affiche graphique. Pour permettre à leurs adultes référents de les accompagner en toute autonomie, **ECPM** leur fournira gratuitement des outils pédagogiques adaptés tant au sujet qu'à l'exercice demandé. Aussi, dans la limite des places disponibles, les groupes et classes inscrites pourront recevoir une intervention d'**ECPM** ou de l'un des partenaires du projet pour être sensibilisés à l'abolition de la peine de mort et aux droits de l'homme et, pour certaines de ces rencontres, recevoir le témoignage exceptionnel d'un rescapé des couloirs de la mort.

#### 2<sup>E</sup> PHASE : AVANT FIN JANVIER 2019 ENVOI DES DESSINS AU JURY

Les adultes encadrants devront envoyer les affiches réalisées par les jeunes suivis **au plus tard le 31 janvier 2019**. L'envoi doit être fait en deux fois: il est d'abord nécessaire, par mesure de sécurité, d'envoyer une version numérique (scan ou photo haute définition) des affiches par mail à [education@ecpm.org](mailto:education@ecpm.org) (via WeTransfer si besoin) puis de faire parvenir à **ECPM** les originaux des affiches par voie postale en envoyant le courrier au 69 rue Michelet 93100 Montreuil, France, à l'attention du service Éducation.

#### 3<sup>E</sup> PHASE : LE 27 FÉVRIER 2019 JURY DE SÉLECTION DES AFFICHES GAGNANTES & ANNONCE DES RÉSULTATS

Un jury international, composé d'artistes professionnels et de personnalités des droits de l'Homme, se réunira au sein du Parlement européen le 27 février 2019, dans le cadre du 7<sup>e</sup> Congrès mondial organisé par **ECPM** à Bruxelles jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2019. Les membres auront pour mission de sélectionner les 50 meilleures affiches qui composeront l'exposition finale et, parmi elles, les 3 premiers prix. L'annonce des résultats sera proclamée lors de la cérémonie de clôture du Congrès. Les résultats seront ensuite publiés sur le site Internet d'**ECPM** [www.ecpm.org](http://www.ecpm.org).

#### 4<sup>E</sup> PHASE : À PARTIR DE MARS 2019 VALORISATION DE L'EXPOSITION & DES JEUNES PARTICIPANTS ET LAURÉATS

Les 50 affiches sélectionnées seront valorisées à travers la publication d'un catalogue d'exposition retraçant le déroulé du projet et remerciant l'ensemble des participants et partenaires qui sera diffusé en plusieurs langues (au minimum français et anglais). Ces 50 affiches gagnantes seront également imprimées en grand format et exposées à l'occasion d'événements d'inauguration de l'exposition dans l'ensemble des pays participants. En particulier, **ECPM** encouragera la tenue de cérémonie de remise des prix aux jeunes lauréats en présence de tous les participants à l'échelle nationale. L'exposition sera également valorisée à travers les outils de communication web et papier d'**ECPM** et de ses partenaires et sera également mise en valeur à l'occasion des grands événements abolitionnistes internationaux, à commencer par les Congrès contre la peine de mort.